

RAPPORT DÉTAILLÉ SUR LA RÉVISION DU COMPTE D'ÉTAT 2020



Administration fédérale des finances (AFF)

#20134

En bref



Le CDF recommande d'approuver le compte d'Etat 2020 de la Confédération avec un excédent de charges de 16,9 milliards de CHF.

Revenus opérationnels : 70,6 milliards
Charges opérationnelles : 88,2 milliards
Résultat financier négatif : 627 millions
Résultat des participations : 1,35 milliard

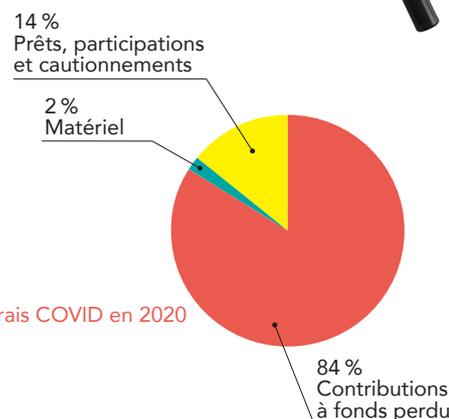


Les résultats

17,2



L'exercice 2020 a été marqué par la pandémie de COVID 19. Les frais COVID liés à la gestion de la crise sanitaire se sont élevés au total à 17,2 milliards de CHF : 16,9 milliards ont été comptabilisés comme charges extraordinaires, 326 millions de CHF inscrits aux charges ordinaires.



Les estimations des pertes attendues en lien aux dépenses COVID, telles que les réductions de l'horaire de travail ou les prêts COVID présentent de grandes incertitudes : elles pourront être améliorées en 2021.



Le CDF a renouvelé sa réserve sur la légalité de comptabiliser la variation de la provision pour l'impôt anticipé dans le compte de financement. En 2020, elle concerne 1,9 milliard. La mise en œuvre prévue pour 2023 de la modification de la loi sur les finances (LFC) relative à la Motion Hegglin devra permettre de lever la divergence d'opinion entre l'AFF et le CDF à ce sujet.

L'idée

Une consolidation des différents comptes de la Confédération en intégrant le Fonds d'infrastructure ferroviaire (FIF) et le Fonds pour les routes nationales et le trafic d'agglomération (FORTA) offrirait une meilleure visibilité dans l'exercice du pilotage financier.



Pour en savoir plus :

